



Bulletin
de la Société fribourgeoise des officiers



Mitteilungen
der Freiburgischen Offiziersgesellschaft

Janvier / Januar 2022 (1)

ET SI NOUS ACCÉLÉRIONS LE PROCESSUS DE DÉCISION ?

Il faut agir maintenant et changer notre manière de voir le monde. Consommer différemment les énergies et modifier nos habitudes.

VOTRE FUTUR, C'EST NOTRE PRÉSENT



Experts
en solutions
énergétiques
globales

groupe 



groupe-e.ch

« En cette nouvelle année, on ne demande pas grand-chose : du travail et de la santé »

Albert Camus (1913 – 1960), écrivain, philosophe et journaliste français

Maj EMG Patrick Noger
Président



Chers membres de la SFO,
Chères et chers camarades,

Une nouvelle année mouvementée s'est achevée, et force est de constater que le coronavirus continue à dicter le rythme de notre vie. Depuis l'automne passé, le virus a de nouveau gagné du terrain et l'apparition du nouveau variant Omicron préoccupe nos autorités.

En décembre 2021, le Conseil fédéral a donc décidé de convoquer l'armée pour un nouveau service d'appui au profit des autorités civiles. Cet engagement sera assuré par 2500 militaires au maximum, qui apporteront leur soutien aux hôpitaux pour les soins et le transport de patients et aux cantons pour la vaccination. Il s'agit déjà de la troisième mobilisation de l'armée en deux ans.

Après les deux premiers engagements en service d'appui, l'appréciation du public sur le rôle de l'armée dans la gestion des crises a été majoritairement positive. Ainsi, l'enquête complémentaire à l'étude annuelle « sécurité » a révélé une satisfaction significativement plus élevée de la population à l'égard des prestations de l'armée et du système de milice, ainsi qu'un soutien croissant à l'égard d'un très bon équipement et instruction de l'armée. Mais dans quelle mesure la pandémie va-t-elle influencer durable-

Impressum

Bulletin
de la Société fribourgeoise des officiers
60^e année

Mitteilungen
der Freiburgischen Offiziersgesellschaft
60. Jahrgang

Éditeur | Herausgeber

Société fribourgeoise des officiers
Freiburgische Offiziersgesellschaft
Case postale, 1701 Fribourg
sfo-fog.ch

Impression | Druck

Imprimerie MTL SA
Rte du Petit-Moncor 12
1752 Villars-sur-Glâne

Tirage | Auflage

1'000 exemplaires
Paraît quatre fois par année
Prochaine édition : avril 2022
1'000 Exemplare
Erscheint viermal jährlich
Nächste Ausgabe: April 2022



ment la perception de notre armée et son rôle dans la gestion des crises ? Et quel est l'impact de la pandémie sur le développement des forces armées européennes dans leur ensemble ?

Le problème central des forces armées « post-Corona » sera sans doute (à nouveau ou toujours) la baisse des budgets nationaux et les conflits de répartition qui en résultent entre les départements. En période d'incertitude économique, l'État - surtout s'il est libéral et démocratique - commence généralement par économiser sur l'armée. Comme lors de la Grande Dépression de 1929 et de la crise pétrolière de 1973, ce phénomène s'est récemment manifesté à la suite de la crise financière de 2008.

Indépendamment de la pression pour économiser - mais amplifiée par celle-ci - la crise de Corona entraînera également des conflits de répartition internes à l'armée. Même au sein du domaine central des profils d'engagement militaires « classiques », il existe un conflit entre la défense du territoire ou de l'alliance d'une part et les missions à l'étranger d'autre part. Leurs capacités sont en partie très spécifiques et parfois plus ou moins utiles pour des engagements subsidiaires. L'ampleur du défi posé aux forces armées par l'accent mis à l'avenir sur les engagements subsidiaires ne dépend donc pas seulement de leur situation financière, mais aussi de leur intégration conceptuelle et organisationnelle.

Les expériences de crise aiguissent le regard sur l'essentiel et favorisent la prise de conscience des risques. Pour les armées européennes, la crise de Corona

ne représente donc pas seulement un défi, mais aussi une opportunité de se réancrer dans la société et la politique :

- La situation de pandémie - un scénario connu depuis longtemps, mais dont la portée a été refoulée jusqu'au dernier moment - révèle la vulnérabilité d'un ordre économique et social qui subordonne largement la résistance aux crises et la capacité d'adaptation à la maximisation de l'efficacité à court terme. En tant que réserves stratégiques dotées d'un haut degré de disponibilité et de flexibilité, les armées y jouent un rôle clé.

- Une préparation aux crises n'est pas bon marché mais elle est toujours rentable en cas d'urgence. Il faut accepter que la logique de marché de l'économie privée, orientée vers le court terme, ne s'applique pas universellement dans ce domaine. En 2005, l'armée suisse a cessé de produire de l'oxygène de manière autonome. En 2012, la Bundeswehrapotheke a arrêté une grande partie de sa production de médicaments et en 2013, le gouvernement français a fait détruire des millions de masques de protection. Pour des raisons d'efficacité, l'approvisionnement de ces biens critiques a été confié à des « tiers ». Au vu des coûts sanitaires et économiques actuels, les montants économisés à l'époque semblent tout à fait dérisoires.

- La crise ne se limite pas aux situations de pandémie. Aujourd'hui déjà, la crise de Corona n'est plus perçue en premier lieu comme une crise sanitaire. Ses dommages économiques et diplomatiques consécutifs ont le potentiel d'agir comme un catalyseur de conflits. Ce que sont

aujourd'hui les masques de protection et les vaccins, pourraient être demain les systèmes de reconnaissance et de commandement pour la coordination de la police et de l'armée en cas d'évènement terroriste - ou justement les moyens de protéger de manière robuste les frontières nationales et l'espace aérien.

- La responsabilité de la prévention des crises incombe d'abord à chaque État. La coopération et la solidarité internationales complètent les mesures de protection nationales, mais ne les remplacent pas. De nombreux États se sont retrouvés temporairement livrés à eux-mêmes lors de la crise de Corona. Cette expérience fondamentale a renforcé en de nombreux endroits le soutien aux forces armées - non seulement en ce qui concerne leur contribution spécifique au service d'ordre et à l'aide en cas de catastrophe, mais aussi en ce qui concerne leur signification symbolique.

Au cours de la crise de Corona, des conséquences ambivalentes se dessinent donc pour la politique militaire. D'une part, les budgets de défense risquent de baisser et les attentes en matière d'engagements subsidiaires de s'accroître. D'un autre côté, la crise offre l'opportunité de consolider l'ancrage politique et social des forces armées - à condition que l'on parvienne à faire abstraction de la « pandémie » pour passer à un « cas de crise » plus général, et de la « défense nationale » à une « assurance de crise stratégique » plus globale. Saisissons donc cette opportunité !

Vive le Canton de Fribourg !
Vive l'Armée suisse !

„In diesem Jahr verlangen wir nicht viel: Arbeit und Gesundheit“

Albert Camus (1913 – 1960),
französischer Schriftsteller,
Philosoph und Journalist

Geschätzte Mitglieder der FOG,
Geschätzte Kameradinnen
und Kameraden,

Ein weiteres ereignisreiches Jahr liegt hinter uns und wir müssen feststellen, dass das Coronavirus weiterhin den Rhythmus unseres Lebens bestimmt. Seit dem vergangenen Herbst ist das Virus wieder auf dem Vormarsch und das Auftreten der neuen Variante Omikron bereitet den Behörden Sorgen.

Im Dezember 2021 hat der Bundesrat daher beschlossen, die Armee für einen erneuten Assistenzdienst zugunsten der zivilen Behörden aufzubieten. Die Unterstützung erfolgt mit maximal 2500 Armeeingehörigen, die die Spitäler bei der Pflege oder beim Patiententransport sowie die Kantone beim Impfen unterstützen. Es ist dies bereits das dritte Armeeaufgebot in zwei Jahren.

Die öffentlichen Einschätzungen zur Rolle der Armee in der Krisenbewältigung fielen nach den ersten beiden Assistenzdiensteinsätzen überwiegend positiv aus. So ergab die Nachbefragung zur jährlichen „Studie Sicherheit“ eine signifikant höhere Zufriedenheit der Bevölkerung mit der Leistung der Armee und dem Milizsystem sowie wachsenden Zuspruch für eine sehr gute Ausbil-

dung und Ausstattung der Armee. Doch wie nachhaltig wird die Pandemie die Wahrnehmung unserer Armee und ihre Rolle in der Krisenbewältigung beeinflussen? Und welche Auswirkungen hat die Pandemie auf die Weiterentwicklung der europäischen Streitkräfte insgesamt?

Das zentrale Problem der Streitkräfte „post-Corona“ werden wohl (wieder oder weiterhin) sinkende Staatshaushalte und daraus resultierende Verteilungskonflikte zwischen den Ressorts sein. In wirtschaftlich unsicheren Zeiten spart der Staat – insbesondere der freiheitlich-demokratische – meist zuerst beim Militär. Wie zuvor in der Grossen Depression 1929 und der Ölkrise 1973 zeigte sich dies zuletzt im Nachgang der Finanzkrise 2008.

Unabhängig vom zu erwartenden Spar- druck – aber durch diesen verschärft – wird die Corona-Krise auch armeeinterne Verteilungskonflikte nach sich ziehen. Bereits innerhalb des Kernbereichs „klassisch“ militärischer Einsatzprofile besteht ein Konflikt zwischen Territorial- bzw. Bündnisverteidigung einerseits und Expeditionseinsätzen andererseits. Entsprechende Fähigkeiten sind teils sehr spezifisch und für subsidiäre Einsätze mal mehr, mal weniger nützlich. Wie stark die Streitkräfte durch eine künftig anzunehmende Betonung subsidiärer Einsatzbilder herausgefordert sein werden, wird somit nicht nur von ihrer Finanzlage, sondern ebenso ihrer konzeptuellen und organisatorischen Einbettung beeinflusst.

Krisenerfahrungen schärfen den Blick für das Wesentliche und fördern bekanntlich das Risikobewusstsein. Für

die europäischen Armeen birgt die Corona-Krise daher nicht nur Herausforderungen, sondern gleichzeitig auch die Chance ihrer politisch-gesellschaftlichen Wiederverankerung:

- Die Pandemielage – als Szenario lange bekannt, aber in ihrer Tragweite bis zum letzten Moment verdrängt – offenbart die Verletzlichkeit einer Wirtschafts- und Gesellschaftsordnung, welche Krisenfestigkeit und Anpassungsfähigkeit weitgehend der kurzfristigen Effizienzmaximierung unterordnet. In ihrer Eigenschaft als strategische Reserve mit hohem Verfügbarkeits- und Flexibilitätsgrad spielen Armeen eine Schlüsselrolle.
- Eine Krisenvorsorge ist nicht billig, rechnet sich jedoch im Ernstfall allemal. Man muss akzeptieren, dass hier die kurzfristig orientierte privatwirtschaftliche Marktlogik nicht universell greift. 2005 stellte die Schweizer Armee die eigenständige Sauerstoffproduktion ein, 2012 die Bundeswehraphotheke grosse Teile ihrer Arzneimittelproduktion und 2013 liess die französische Regierung Millionen von Schutzmasken vernichten. Aus Effizienzerwägungen wurde die Versorgung mit diesen kritischen Gütern „Dritten“ überlassen. Angesichts der gegenwärtigen gesundheitlichen und wirtschaftlichen Kosten wirken die damals gesparten Beträge geradezu lächerlich.
- Der Krisenfall beschränkt sich nicht auf Pandemielagen. Bereits jetzt wird die Corona-Krise nicht mehr primär als Gesundheitskrise wahrgenommen. Ihre wirtschaftlichen und diplomatischen Folgeschäden haben das Potenzial als

Konfliktkatalysatoren zu wirken. Was heute Schutzmasken und Impfstoffe sind, können morgen Aufklärungs- und Führungssysteme zur Koordinierung von Polizei und Armee in einem Terrorereignis sein – oder eben die Mittel zum robusten Schutz der Landesgrenzen und des Luftraumes.

- Die Verantwortung zur Krisenvorsorge trägt zunächst der einzelne Staat selbst. Internationale Zusammenarbeit und Solidarität sind eine Ergänzung, aber kein Ersatz nationaler Schutzmassnahmen. Zahlreiche Staaten sahen sich in der Corona-Krise temporär auf sich allein gestellt. Diese fundamentale Erfahrung stärkte vielerorts den Rückhalt für die Streitkräfte – nicht nur hinsichtlich ihres spezifischen Beitrages in Ordnungsdienst und Katastrophenhilfe, sondern auch hinsichtlich ihrer symbolischen Bedeutung.

Im Verlauf der Corona-Krise zeichnen sich also ambivalente Auswirkungen auf die Militärpolitik ab. Einerseits drohen einbrechende Wehretats und zusätzliche Erwartungen im Hinblick auf subsidiäre Einsätze. Andererseits birgt die Krise auch die Chance, die politisch-gesellschaftliche Verankerung der Streitkräfte zu festigen – vorausgesetzt, in seiner Aufarbeitung gelingt die Abstraktion von der „Pandemie“ zum allgemeineren „Krisenfall“ und von der „Landesverteidigung“ zur umfassenderen „strategischen Krisenversicherung“.

Diese Chance gilt es wahrzunehmen!

Es lebe der Kanton Freiburg!
Es lebe die Schweizer Armee!

Ensemble, nous réalisons
une contribution majeure pour
la sécurité de la Suisse.



RUAG 

➤ GEMEINSAM LEISTEN WIR EINEN WESENTLICHEN
BEITRAG ZUR SICHERHEIT DER SCHWEIZ.

ruag.ch

Sécurité avant tout.

Colonel Dominique Knill

Président de la Société suisse des officiers

Maj Emmanuel Rey
Bulletinier



Le nouveau président de la Société suisse des officiers (SSO) est le Thurgovien Dominique Knill, jusqu'alors président de sa société cantonale. Il a été élu le 28 août 2021 pour une période de trois ans lors de l'assemblée des délégués de la Société suisse des officiers à Delémont. Il a succédé au colonel EMG Stefan Holenstein, qui aura œuvré durant près de cinq ans. Le nouveau président de la SSO a bien voulu répondre à nos questions.

Herr Oberst, am 28. August 2021 wurden Sie an die Spitze der Schweizerischen Offiziersgesellschaft (SOG) gewählt, nachdem Sie zuvor eine kantonale Offiziersgesellschaft präsidiert hatten. Was sind Ihre Motivation und Ihre Überzeugungen für diese Engagements?

Seit 1980 bin ich Mitglied der Appenzeller Offiziersgesellschaft. 2006 habe ich im Vorstand der Offiziersgesellschaft Frauenfeld Einsitz genommen und 2015 das Präsidium der kantonalen Offiziersgesellschaft Thurgau bis 2021 übernommen. Mit der Wahl zum SOG-Präsidenten an der Delegiertenversammlung 2021 hat meine Offiziersgesellschaft-Karriere einen Höhepunkt erreicht. Es ist mir eine grosse Ehre, mich an der Spitze einer der wichtigsten Milizorganisation für eine starke und glaubwürdige Armee einzusetzen.

Bald am Ende meiner verlängerten Dienstpflicht angekommen, kann ich auf vier Jahrzehnte Militärdienst zurückblicken. Es erlaubt mir, das Heute mit dem Früher zu vergleichen. Die Erinnerung findet in der Gegenwart statt. Vieles war früher schon gut, halt anders und der damaligen Zeit geschuldet. Doch wie heisst es so schön: „Wer nicht mit der Zeit geht, geht mit der Zeit“.

Dieses Schicksal darf der Armee nicht widerfahren. Die SOG, zusammen mit ihren Mitgliedern, Sektionen, kantonalen und Fach-Offiziersgesellschaften, garantieren, dass Armeeanliegen ernst genommen werden und Sicherheitspolitik an der Basis, für die Basis vermittelt wird.

Meine Motivation als SOG-Präsident, mit einem mehr als 50%-Pensum, sehe ich als ein *Return of Invest* für die vielen Lebenserfahrungen, militärischen Weiterbildungen und wertvollen persönlichen Begegnungen, von denen ich während meiner aktiven Militärzeit profitieren konnte. Dafür bin ich sehr dankbar.

Welches sind die wichtigsten Herausforderungen, die Sie für die SOG in den nächsten Jahren identifiziert haben? Bei welchen Themen wird sich die SOG vorrangig engagieren?

Beim Amtsantritt habe ich meine Herausforderungen mit BAD formuliert. Diese drei Buchstaben stehen für „Beschaffung – Alimentierung – Dienstpflichtmodell“.

Bei der Beschaffung geht es in erster Linie darum, dass das neue Kampfflugzeug im Rüstungsprogramm 2022 und an der Urne die nächsten Hürden

meistert. Dabei muss dem Stimmvolk klar und unmissverständlich vermittelt werden, dass nur ein Nein, zur „Stop F-35 Initiative“, ein Ja für die Modernisierung der Luftwaffe bedeutet. In der nächsten Geländekammer warten schon die dringend benötigten Beschaffungen für die Bodentruppen.

Bei der Alimentierung muss verhindert werden, dass das personelle Gerüst der Armee weiter erodiert. Auf der einen Seite geht es darum, die Abgänge in den Zivildienst zu reduzieren. Die quasi Wahlfreiheit muss von der Politik korrigiert werden. Auf der anderen Seite gilt es, Militärdiensteneinsätze flexibler zu gestalten. Den Fähig- und Fertigkeiten von Spezialisten muss Rechnung getragen werden, auch wenn dies bedeutet, dass das klassische Soldatenhandwerk zukünftig differenziert gelernt wird. Ich bin fest überzeugt, dass wir noch mehr junge Frauen für einen Einsatz in der Armee motivieren können und müssen. Dafür braucht es eine authentische Informationskampagne, verbunden mit einem erleichterten Zugang und speziellen Informationstagen für Frauen.

Mit den bereits begonnenen Diskussionen zu alternativen Dienstpflichtmodellen verlegen wir den Fokus von klassischen sicherheitspolitischen Überlegungen hin zu staatspolitischen Anforderungen. Die SOG setzt sich konsequent dafür ein, damit die Armee und der Zivilschutz erste Priorität bei der Alimentierung haben. Ob eine allgemeine Dienstpflicht, in welcher Form auch immer, an der Urne eine Mehrheit findet, wird sich vermutlich erst gegen Ende des laufenden Jahrzehnts zeigen.



Welche Erwartungen haben Sie an die kantonalen Offiziersgesellschaften (KOG) und wo sehen Sie deren Potenzial?

Die SOG sieht sich als Ansprechpartnerin für die Armeeführung, dem VBS und der nationalen Politik. Sie vertritt die Interessen der Offiziersgesellschaften und ihren Mitgliedern.

Die KOG, zusammen mit ihren Sektionen, sind der föderalistische Ansatz innerhalb der SOG. Die KOG haben einen direkten Zugang zu Vertreterinnen und Vertretern aus der Wirtschaft, der kantonalen Politik und der Armee. Dieses enge und vertraute Netzwerk hilft enorm, wenn Armeefragen, Abstimmungen und Sicherheitspolitik regional unterstützt werden müssen. Der regionale Bezug, die Verwurzelung in der Gesellschaft und die Pflege von Traditionen können so von den KOG nachhaltig begleitet werden.

Auch bei den Abstimmungen kommen den KOG eine zentrale Rolle zu. Der ehrenamtliche Einsatz, im Vorfeld der NKF-Abstimmung vom September 2020, hat einmal mehr eindrücklich gezeigt, wie effizient die Offiziersgesellschaften

ihre Mitglieder mobilisieren und motivieren können. Wir können davon ausgehen, dass wir das Stimmvolk nochmals von der Notwendigkeit einer F-35 Beschaffung überzeugen müssen.

Der Miliz- und Solidaritätsgedanke ist sehr wohl präsent. An der Umsetzung und Verpflichtung hapert es leider immer öfters. Es ist bequem, sich selbstgefällig auf dem Wohlstand auszuruhen. Der Staat oder die Anderen sollen es richten. Der persönliche Einsatz, ehrenamtlich und ohne nennenswerte Entschädigung, verliert an Rückhalt in der Gesellschaft. Hier können die Offiziersgesellschaften ein Vorbild sein.

Es ist manchmal schwierig, das Interesse junger Mitglieder für einen Beitritt in die Offiziersgesellschaften zu wecken. Welche Ansätze verfolgen Sie, um sie stärker einzubinden?

Es ist eine anspruchsvolle Aufgabe, junge Offizierinnen und Offiziere zu mobilisieren und zu binden. Wir sind in guter Gesellschaft mit zahlreichen anderen Klubs, Vereinen und Gesellschaften, die um neue Mitglieder buhlen. Das Angebot ist gross – mit unterschiedlichem Erlebniswert. Die Offiziersgesellschaften sollten sich nicht scheuen, ihren Zweck und das Offizier-Sein mit Stolz nach aussen zu tragen. Ich wünsche mir, dass Offiziere ihre Uniform noch öfters an Anlässen tragen. Dazu bieten sich stilvolle Offiziersbälle geradezu an.

Oft wird von den Mitgliedern zu wenig wahrgenommen, wie die Kameradschaft gepflegt und vertieft wird, wenn man sich mit Gleichgesinnten trifft und ver-

netzen kann. Ein junger Offizier diskutiert im gemütlichen Rahmen mit älteren Kommandanten, ältere Herren verstehen durch den Austausch mit jungen Zugführern wie die Realität funktioniert, Politikerinnen argumentieren ungezwungen mit Armeeingehörigen und Wirtschaftsführer treffen bei Anlässen auf potenzielle Mitarbeitende. Wo früher der Sohn oder die Tochter den Vater noch in Uniform sah, können diese Erfahrungen in den Offiziersgesellschaften gelebt werden.

Nebst den vielen guten gesellschaftlichen Anlässen ist es wichtig, das Soldatenhandwerk in den Offiziersgesellschaften ausserdienstlich zu festigen. Es ist mir ein spezielles Anliegen, dass bei der Entlassung von wohlverdienten Offizieren der Kontakt zu den Offiziersgesellschaften weiterbesteht. Der Mitgliederbeitrag ist ein „Solidaritätsbeitrag“, mit dem Anlässe unterstützt werden. Einmal Offizier, immer Offizier.

Passage de témoin à la tête de la Société suisse des officiers, le 28 août 2021, entre le colonel EMG Stefan Holenstein et le colonel Dominique Knill (Photo : SJO)



Combat hybride dans la doctrine militaire suisse (1/4)

Cap Christophe Niquille
Of rens, comité SFO-GV



**1945-1965 :
les trois cas d'application
de la « guerre de chasse »,
composante
non-conventionnelle
du combat hybride**

Combat hybride dans la doctrine militaire suisse ?

Guerre hybride, combat hybride, stratégie hybride, approche hybride, voilà autant de termes mentionnés dans nos journaux, à la télévision, sur internet. Chacune et chacun d'entre nous s'est sûrement demandé quelle était la réelle signification de ces termes. De nombreuses définitions existent et aucune ne fait l'unanimité. De manière générale, l'« hybride » qualifie une combinaison de différents types de combats, mêlant le conventionnel et le non-conventionnel, le régulier et l'irrégulier.

Certains d'entre nous se sont peut-être également fait la réflexion suivante : « Ne s'agit-il pas de quelque chose d'ancien ? Ne combattait-on pas de cette manière déjà dans le passé ? » La réponse est oui, et les exemples foisonnent de stratégies et de combats hybrides dans l'histoire de la guerre (par exemples : la guerre d'indépendance américaine entre 1774 et 1783, la guerre d'indépendance espagnole entre 1807 et 1814 ou encore certains moments de la guerre du Vietnam).

Certaines et certains d'entre nous se sont peut-être aussi posé la question : « Et qu'en est-il de notre armée ? Nous sommes-nous, dans le passé, préparés à combattre de manière hybride ? »

Prenons la définition du combat hybride comme celui mêlant le conventionnel et le non-conventionnel sous un même commandement militaire dans l'espace de la bataille ou dans la guerre. Dans ce cas, la réponse à notre question est oui, l'Armée suisse s'est bel et bien préparée à ce type de combat, avec la particularité qu'après la Seconde Guerre mondiale, la composante non-conventionnelle sera l'apanage uniquement de militaires réguliers, et non d'irréguliers comme des partisans.

La rubrique *Par Mars !* vous propose cette année une réflexion historique sur le combat hybride dans la doctrine militaire suisse. Les trois premiers articles couvriront la période 1945-1989 et mettront l'accent sur la composante non-conventionnelle de ce combat. Le quatrième article publié dans le dernier bulletin de 2022 donnera une perspective sur la place possible du combat hybride dans notre doctrine militaire pour les années à venir.

1947 : Le Conseil fédéral veut un combat hybride

S'appuyant notamment sur des réflexions de la fin des années 1920, de nombreux ordres d'opérations, directives et règlements provisoires mentionnent implicitement différents types d'approches hybrides durant la Seconde Guerre mondiale. Le service actif avait permis de renforcer l'idée d'une nécessaire coexistence du combat conventionnel avec le combat non-conventionnel, souvent appelé « guerre de chasse » (*Jagdkrieg*) ou « guérilla ». Dans son rapport sur le service actif en 1947, le Conseil fédéral,

tout en refusant de soutenir une stratégie basée sur l'action seule de partisans, confirme la volonté d'utiliser la combinaison « guerre de chasse » et actions conventionnelles : « [...] il faut maintenir catégoriquement que la guerre de chasse pratiquée en coopération avec l'armée de campagne, telle que nous la préparons depuis longtemps, est d'une haute valeur et doit encore être développée ».

Les sept sages parlent ici bel et bien d'une approche hybride. Les militaires s'exécuteront et préciseront cette approche dans certains règlements publiés entre 1951 et 1965, règlements que nous vous proposons d'analyser ici, en particulier la *Conduite des troupes*.

La guerre de chasse comme composante non-conventionnelle du combat hybride

Le règlement *Conduite des troupes* de 1951, l'équivalent de notre *Conduite tactique*, est publié dans un contexte d'affrontement possible entre les deux grandes puissances de l'époque, communiste et capitaliste. Conscients des faiblesses matérielles de l'Armée suisse face à un adversaire potentiel, principalement l'URSS, les militaires élaborent une doctrine dans une logique du faible au fort, avec une armée privilégiant plutôt une approche indirecte contre lui.

Dans ce contexte-là, ce règlement met en avant le combat conventionnel, tout en n'oubliant pourtant pas le combat non-conventionnel. En voulant mêler les deux, il prône alors un combat hybride, sans pour autant le mentionner ainsi. Le combat non-conventionnel n'est néan-

moins pas totalement séparé du combat conventionnel : ils sont tous deux placés sous le même commandement, notamment afin de garantir l'unité de l'action.

Après avoir traité de l'attaque, de la défense et de la retraite, la *Conduite des troupes* consacre un chapitre entier à la guerre de chasse : son mode d'action est notamment l'embuscade, le harcèlement des troupes adverses par de petites unités détachées du gros de l'armée. Elle se pratique en complément du combat défensif des grandes formations, tout en servant leurs objectifs.

Cela signifie que le combat non-conventionnel n'est ni totalement autonome, ni détaché des actions et des missions des grandes unités, ni placé au centre du combat d'ensemble ; il ne se mène pas en remplacement du combat des forces conventionnelles, même si ces dernières venaient à ne plus être aptes au combat. Au contraire, il est au service des actions conventionnelles des autres unités.

Des militaires « triés sur le volet » pour trois cas d'application de la guerre de chasse

Les militaires menant la guerre de chasse au sein de ce que l'on nomme « patrouille de chasse » sont des réguliers. Alors que certains règlements provisoires d'infanterie durant le service actif prônaient l'emploi de la population civile ou de partisans pour les patrouilles de chasse, il n'est désormais plus question d'obtenir le soutien d'individus hors de la chaîne de commandement, au risque de provoquer des représailles et de créer de l'incohérence dans les actions de l'armée.

Seuls des militaires uniformés et « triés sur le volet » mènent désormais des actions de guerre de chasse. Les patrouilles doivent rester petites ; elles sont composées « d'hommes robustes, rusés, imaginatifs et aventureux, en principe volontaires ». Ils doivent être familiarisés avec leur terrain d'action, au point que le règlement demande qu'ils y aient leur domicile ou y aient déjà fait du service militaire. En fonction des circonstances, les patrouilles organisent leur propre service de renseignement, utilisant si nécessaire des indicateurs civils.

La *Conduite des troupes* mentionne en filigrane trois cas d'application dans lesquels la guerre de chasse doit être utilisée.

Premièrement, celle-ci est mise en pratique par les troupes « dispersées et coupées du gros de l'armée ». Ainsi, tout militaire ou groupe de militaires se retrouvant isolé doit commencer à pratiquer ce type combat.

Le deuxième cas d'application est celui qui est le plus développé et sera précisé dans d'autres règlements d'infanterie ainsi que le fameux *Livre du soldat* de 1957 : les actions de guerre de chasse complètent et accompagnent les actions des grandes formations et contribuent alors, à leur manière, au succès des troupes conventionnelles. En ce sens, les patrouilles harcèlent des troupes adverses en pratiquant l'embuscade, attaquent des dépôts, mettent hors d'état des lignes de communication, attaquent par surprise des cantonnements. Ces actions doivent semer la panique et « créer la psychose » chez l'adversaire.

Troisièmement, la guerre de chasse se pratique pour détruire des objectifs plus rentables et contribuent fortement à favoriser une décision au niveau tactique voire opératif. Ainsi, les chefs supérieurs sont visés ainsi que les postes de commandement et les quartiers généraux.

***Der totale Widerstand, Kleinkriegsanleitung für jedermann* de Hans von Dach : la guerre de chasse pour tout un chacun ?**

Le livre du capitaine grenadier von Dach paraît en 1957 ; il sera traduit en anglais quelques années plus tard – mais jamais en français. Ne faisant pas partie de la doctrine officielle, certaines idées de von Dach reflètent toutefois quelques méthodes de la guerre de chasse de différents règlements suisses, même si leur contexte d'application est différent : pour von Dach, ces *Kleinkriegsanleitungen* s'appliqueraient une fois que l'armée régulière serait défaite et que la résistance contre l'occupant se mettrait en place.



Deux traductions, en anglais et en russe, de l'ouvrage de von Dach

Ce livre, bien reçu par une partie des militaires, est toutefois moins bien accepté par le chef de l'état-major général de l'époque, le commandant de corps de Montmollin. Il écrit que cet ouvrage « ouvre la porte à toutes les possibilités de désertion sous prétexte de vouloir pratiquer la résistance » et regrette que von Dach n'ait pas utilisé ses connaissances pour « illustrer et commenter le chapitre de la *Conduite des troupes* relative à la guerre de chasse ».

Les théories de von Dach de 1957 ne s'inscrivent cependant pas dans une approche hybride : le combat non-conventionnel ne se mène pas en complément du combat conventionnel et sous le même commandement : il est mené en remplacement de ce dernier lorsque l'armée aurait été vaincue par son adversaire et rendue incapable de mener un combat d'ensemble.

L'œuvre de von Dach réussira toutefois à faire son chemin dans la doctrine officielle. Quelques années plus tard, l'auteur sera contacté par le commandant de corps Gygli, chef de l'état-major général, pour rédiger un *Lehrschrift Kleinkrieg* en 1976. Il introduira alors un quatrième cas d'application de la guerre de chasse : la résistance en territoire occupé, communément appelée « guérilla » ou *Kleinkrieg*.

La suite au prochain épisode...



„Ich empfehle einen solchen Einsatz allen Schweizer Offizieren, die ein Interesse an internationaler Sicherheitspolitik haben. Der Einsatz ist eine einmalige Chance und stellt eine persönliche, berufliche und militärische Horizonterweiterung dar.“

Hptm Urs König, UNO-Militärbeobachter im Nahen Osten



www.peace-support.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizer Armee
Armée suisse
Esercito svizzero
Swiss Armed Forces

CIC

CIC

Ihre flexible Bank

Votre banque en toute flexibilité



route d'agy 10 | 1763 granges-paccot
kirchstrasse 2 | 3186 düdingen

www.bulliard.ch

 **bulliard**
IMMOBILIER
IMMOBILIEN

L'humain a chez nous la priorité. Toujours et partout.

Agence générale La Broye, Philippe Arrighi
Ruelle de la Bâtiaz, 1470 Estavayer-le-Lac

Agence générale Bulle, Jacques Yerly
Chemin de Folliéran 23, 1630 Bulle

Agence générale Düdingen, Harry Grütter
Duensstrasse 1, 3186 Düdingen

Agence générale Fribourg, Daniel Charrière
Rue du Centre 14, 1752 Villars-sur-Glâne

Agence générale Murten-Ins, Marc Lehmann
Bahnhofstrasse 10, 3280 Murten

mobiliere.ch

la Mobilière

034275

Tiré de nos archives

60 ans du bulletin de la SFO

1962 - 2022

Cap Sébastien Dupuis
Archiviste



En octobre de cette année, cela fera exactement soixante ans que paraît le bulletin de la Société fribourgeoise des officiers. Afin de marquer l'évènement et de mettre en valeur le travail des contributeurs et bulletiniers des générations précédentes, il vous sera proposé tout au long de l'année quelques numéros représentatifs des évolutions de notre bulletin. En toute logique, nous commençons ici par le numéro ayant marqué sa création.

Ce premier numéro, dont nous avons déjà brièvement parlé dans le premier article de la rubrique *Tiré de nos archives*, se compose de huit pages de texte et dix de publicités, pour trente-huit donateurs distincts. Vous y trouverez, dans l'ordre : la composition du comité de l'époque ; le mot du président, le colonel Dessibourg, qui expose les objectifs du bulletin ; le mot du vice-président, le major Hayoz, qui propose la seule contribution alémanique de ce premier bulletin « bilingue » ; l'annonce d'un concours de travaux écrits initié par la SSO ; deux pages de « réflexions sur les manœuvres et le CR 62 » par le colonel divisionnaire Roch de Diesbach, commandant de la division de montagne 10 ; le procès-verbal de l'assemblée générale de 1962 ; le programme des activités de la société.

Je vous en souhaite une intéressante et instructive lecture.

Bulletin de la Société fribourgeoise des officiers Mitteilungen der Freiburgischen Offiziersgesellschaft

Paraît 6 fois par an

1^{re} année

COMITÉ CANTONAL	Tf. privé	bureau
<i>Président:</i> Colonel André Dessibourg, Bürenstrasse 15, Berne (031)	45 81 24	61 11 11
<i>Vice-prés.:</i> Major Franz Hayoz, av. de la Gare 10, Fribourg	2 70 91	2 48 61
<i>Relations et instructions hors service</i>		
<i>Secrétaire:</i> Major Eugène Beuret, Arsenal cantonal, Fribourg	2 43 59	2 34 97
<i>Caissier:</i> Plt. Marcel Deillon, chemin Nicolas-Chenaux 3, Fribourg	2 59 29	2 46 03
<i>Membres:</i> Major André Wuilloud, rte de la Vignettaz 22, Fribourg	2 15 84	—
<i>Sports et éducation physique</i>		
Major Pierre Piller, sentier des Cigales 2, Fribourg	2 22 77	2 48 51
<i>Course d'orientation et problèmes des cadres fribourgeois</i>		
Major Luigi Musy, Moncor, Fribourg	2 70 21	2 21 41
<i>Conférences</i>		
Cap. François Briod, bd de Pérolles 79, Fribourg	2 27 96	—
<i>Soirée annuelle et instruction hors service</i>		
Cap. Marius Dessibourg, bd de Pérolles 1, Fribourg	—	3 03 93
<i>Presse</i>		
Cap. Fritz Götschi, Schlossgasse 4, Morat	7 27 46	3 02 88
<i>Problèmes de la défense spirituelle du pays</i>		
SOUS-SECTION DE LA GRUYÈRE		
<i>Président:</i> Major André Geyer, rue de l'Essert 1, Bulle	(029) —	7 25 45
SOUS-SECTION DU LAC		
<i>Président:</i> Cap. Fredy Blatter, Hauptstrasse 75, Morat	—	7 26 24
COMMISSION DU BULLETIN		
<i>Président:</i> Cap. Marius Dessibourg		
<i>Membres:</i> Cap. Eric E. Thilo, Henri Fragnière, Fritz Götschi		
<i>Rédacteur:</i> Lt. Daniel Jenny, av. St-Paul 3, Fribourg	3 03 61	



Société d'assurances sur la vie

Société d'assurances contre

LA SUISSE les accidents

Assurances: vie - rentes viagères - accidents - maladie - responsabilité civile - véhicules à moteur - cautionnement

Agent général: **Pierre Devaud** (membre de la Sté frib. des of.)
Place de la Gare 38, Fribourg

Présentation

*par le colonel André Dessibourg,
président de la Société fribourgeoise des officiers.*

Selon l'article premier de nos statuts, le but de la Société fribourgeoise des officiers est « de travailler au développement des connaissances militaires de ses membres, de travailler au maintien et au perfectionnement des institutions militaires, de soutenir dans la limite de ses moyens les manifestations d'ordre militaire, de resserrer les liens qui doivent unir tous les officiers et de favoriser le recrutement des officiers fribourgeois ».

Le bulletin que le comité cantonal a le plaisir et l'honneur de présenter aujourd'hui doit être un moyen de plus pour nous de mieux servir ce but.

Pour maîtriser « l'art militaire », des connaissances de plus en plus grandes et précises sont nécessaires. Les services d'instruction donnent les bases indispensables à l'exercice des fonctions qui nous sont dévolues, mais c'est un capital qui s'altère s'il n'est pas entretenu et complété par des apports réguliers. Notre société s'est donné pour tâche d'apporter ces compléments indispensables à la formation de ses membres. Tout officier conscient de ses responsabilités se doit de contribuer à atteindre ce but.

Ce bulletin est non seulement un lien de plus entre les membres de la société, mais il doit aussi être un moyen d'expression pour chacun. Nous invitons donc nos sociétaires à en faire un large usage et à adresser à la commission de rédaction les exposés ou les communications.

Nous tenons à exprimer nos remerciements tout particuliers au capitaine Marius Dessibourg qui a été la cheville ouvrière de ce bulletin et qui assume la présidence de la commission de rédaction. Notre gratitude va également aux capitaines Eric Thilo et Henri Fragnière qui nous ont fait bénéficier de leur précieuse expérience et qui ont accepté de faire partie de la commission du bulletin.

Enfin, nous nous plaignons à féliciter notre jeune rédacteur, le lieutenant Daniel Jenny qui n'a pas craint de se charger de la tâche ardue de recueillir et de produire la substance qui fera vivre notre bulletin. Son dynamisme et son enthousiasme sont de précieux gages pour le succès de notre publication.

Notre reconnaissance va encore aux maisons qui ont manifesté leur intérêt à notre société en insérant une annonce dans notre bulletin.

La valeur de nos troupes dépend pour une bonne part de la qualité de ses cadres.

Officiers fribourgeois, votre comité compte sur l'appui et le dévouement de tous ses membres pour que notre société ait une activité féconde et atteigne ainsi le but qu'elle s'est fixée.

Nous devons être des officiers capables de survivre à toutes les vicissitudes de la guerre. Comme Napoléon l'a dit: « La guerre est un jeu sérieux, un jeu où le chef expose ses soldats, sa réputation, son pays ».

Colonel André Dessibourg

Programme d'activité pour 1962-1963

Jedi 25 octobre à 20.15 précises. Restaurant de la Viennoise, 1^{er} étage.
Conférence du Major Gilles Chavaillaz, of. instructeur des TML.
Thème: Tactique des petites unités mécanisées.

Tout l'hiver, chaque mardi. Halle de la Vignettaz:
Cours de culture physique par le Major André Wuilloud
— pour les aînés de 18.00 à 18.30;
— pour les autres sociétaires de 18.30 à 19.30.

Vendredi 2 novembre à 20.15 précises: Université de Fribourg, auditoire B.
Conférence du Colonel EMG Maurice Zermatten, écrivain, professeur au Collège de Sion. Thème: Ce que nous avons à défendre.
La personnalité du conférencier et l'importance actuelle du sujet traité inciteront tous les membres de la société à venir entendre cette importante conférence.

Dimanche 4 novembre, à Fribourg:
Cérémonie « In Memoriam ». Rassemblement devant le bâtiment des Entreprises électriques au bld de Pérolles, à 10.30. Nous comptons sur une participation *aussi importante* que l'année dernière à cette manifestation publique en souvenir des soldats morts pour la Patrie. *Tenue:* uniforme de sortie.

Lundi 12 et lundi 19 novembre, à 20.15 précises: Caserne de La Poya.
Cours sur le service de renseignement à la troupe, avec exercice pratique. Directeur de l'exercice: Plt. Georges Gillon, of. rens. rgt. inf. mont. 7. Afin de pouvoir préparer la documentation nécessaire, nous prions les membres de s'inscrire jusqu'au *vendredi 2 novembre, au plus tard*, auprès du directeur de l'exercice: route du Jura 15, Fribourg. Tf. P.: (037) 2 51 48. B: (037) 2 33 61.

Les mois suivants:

- Une conférence par mois.
- Cours de culture physique, tous les mardis.
- Cours à ski: pour les skieurs moyens et les débutants le 15. 12. pour les skieurs avancés le 22. 12.
- Une séance: cours sur le SRT.
- Cours sur les munitions.
- Cours sur les mouvements et transports.
- Cours sur les transmissions.
- Rallye-auto.
- Soirée annuelle le 2 mars 1963.
- Assemblée générale à Romont.

Le comité compte sur une forte participation de tous les jeunes officiers et sur les encouragements des anciens par leur présence à nos activités.



jpf.ch   

Hotel Cailler

BAINS - WELLNESS - MONTAGNES
Découvrez tous nos arrangements
sur notre site internet www.hotel-cailler.ch



Allianz 

Mut heisst den Ton angeben

Wir spielen mit.

Mit passenden
Versicherungslösungen
aus einer Hand.

ALLIANZ.CH/DANIEL.ELTSCHINGER



David Bürgy

Ihr Versicherungsberater in der Region
079 224 03 66 | david.buergy@allianz.ch
Agentur Murten | Engelhardstrasse 6 | 3280 Murten



NOTRE PAIN FRAIS LIVRÉ CHEZ VOUS!

FAITES-VOUS
PLAISIR AVEC UN
ABO-PAINS
OU ESSAYEZ
UNE FOIS!

UNE DOUCEUR CHOCOLATÉE OFFERTE À LA 1^{ère} COMMANDE

GÉREZ VOTRE COMMANDE
JUSQU'À LA VEILLE

—

EN CAS D'INTERRUPTION DE
VOTRE ABONNEMENT,
VOUS NE PAYEZ QUE LES PAINS REÇUS

PAS DE DURÉE MINIMALE
DE L'ABO-PAIN
ET INTERRUPTION POSSIBLE
À TOUT MOMENT

SCANNEZ-MOI



WWW.PAINDUCOIN.CH/SUARD

POUR LE MOMENT, NOTRE SERVICE CONCERNE LES COMMUNES SUIVANTES:

ARCONCIEL, AUTAFOND, BELFAUX, BONNEFONTAINE, BOURGUILLON, CHÉSOPELLOZ, CORMAGENS, CORMINBŒUF, CORPATAUX, ÉCUVILLENS, ÉPENDES (FR), ESSERT (FR), ESTAVAYER-LE-GIBLOUX, FARVAGNY-LE-GRAND, FARVAGNY-LE-PETIT, FERPICLOZ, FORMANGUEIRES, FRIBOURG, GIVISIEZ, GRANGES-PACCOT, GRENNILLE, LA CORBAZ, LOSSY, MAGNEDENS, MARLY, MATRAN, LE MOURET, MONTÉVRAZ, OBERRIED (FR), PIERRAFORTSCHA, POSAT, POSIEUX, ROSSENS (FR), RUEYRES-ST-LAURENT, SENÉDES, TREYVAUX, VILLARLOD, VILLARSEL-LE-GIBLOUX, VILLARSEL-MARLY, VILLARS-SUR-GLÂNE, VUISTERNENS-EN-OGOZ, ZÉNAUVA

LA BOULANGERIE-PÂTISSERIE-CONFISERIE SUARD EN COLLABORATION AVEC LA POSTE.

La Suisse et le Vatican dans la tempête

Relations politiques et financières 1920-1945

Maj Dimitry Queloz
Historien militaire

Préfacé par le conseiller fédéral Joseph Deiss, l'ouvrage de Jean-Pierre Dorand analyse les relations entre la Suisse et le Saint-Siège au cours de la Deuxième Guerre mondiale. L'auteur montre, d'une part, les intérêts réciproques des deux États à se soutenir mutuellement et à se rendre des services politiques, stratégiques et économiques et, d'autre part, l'importance d'un réseau de relations personnelles au centre duquel se trouve un petit noyau de Fribourgeois.

Jean-Pierre DORAND
La Suisse et le Vatican dans la tempête. Relations politiques et financières 1920-1945
Bière, Cabédita, 2021

Les relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la Confédération suisse

Des relations diplomatiques entre les Suisses et le Saint-Siège se mettent en place à partir du début du XVI^e siècle. À cette époque, les Confédérés ambitionnent d'étendre leurs conquêtes au Sud du Gothard tandis que la Papauté cherche leur appui militaire contre ses adversaires au moment des guerres d'Italie. C'est dans ce cadre qu'est créée la garde pontificale sous le pontificat de Jules II en janvier 1506. Toutefois, quelques années plus tard, la Réforme divise la Confédération en deux blocs confessionnels antagonistes et, jusqu'en 1803, le Vatican n'entretient des relations qu'avec les cantons catholiques. Lucerne devient le centre de cette représentation diplomatique, notamment du fait de la permanence de la nonciature à partir de 1570.



Avec la mise en place de la Médiation en 1803, la politique étrangère suisse devient une compétence fédérale et le nouveau nonce est accrédité auprès de la Confédération. En 1874, au moment du Kulturkampf, le Conseil fédéral, radical, rompt unilatéralement les relations diplomatiques avec Rome et expulse le nonce apostolique. Malgré tout, des contacts restent établis du fait des relations entre les cantons et le Saint-Siège.

La Première Guerre mondiale vient changer la situation. À la suite de l'entrée en guerre de l'Italie en 1915, le Conseil fédéral accorde des facilités au Saint-Siège dans ses relations diplomatiques tandis qu'un représentant officieux est envoyé à Berne, avant une officialisation en 1920. Mgr Luigi Maglione est alors nommé nonce apostolique. De son côté, Berne désigne le ministre suisse à Rome comme représentant auprès du Saint-Siège.

Entré au service diplomatique de ce dernier en 1907, Mgr Maglione occupe divers postes de la Secrétairerie d'État avant de la diriger entre 1939 et 1944, année de sa mort. Durant la période où il est nonce à Berne (1920-1926), il règle divers problèmes à Fribourg – certains ont leurs origines au XVI^e siècle, comme celui du siège du diocèse ou celui des relations entre l'évêque et le Chapitre de Saint-Nicolas – où il noue de nombreux contacts qui auront toute leur importance au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Les finances du Saint-Siège

Jusqu'en 1870, le Saint-Siège peut financer ses dépenses grâce aux revenus des États pontificaux. Après leur annexion

par le nouvel État italien, la situation financière devient précaire, d'autant que le pape Pie IX refuse les lois votées par le Parlement italien en 1871, qui auraient pourtant garanti au Saint-Siège la donation annuelle de plus de 3,2 millions de lires. Durant soixante ans, celui-ci vivra donc d'emprunts et de dons !

Les accords du Latran (1929) mettent fin aux contentieux entre l'Italie et le Saint-Siège et règlent la délicate question des finances de ce dernier, qui reçoit une indemnité pour la perte des revenus provenant des territoires annexés. Le Saint-Siège doit alors modifier ses structures financières pour gérer ces indemnités en argent liquide et en bons du trésor qui représentent 11,2 milliards de francs suisses actuels ! C'est ainsi qu'est créée, en 1929, l'Administration spéciale du Saint-Siège (ASSS) qui existera jusqu'en 1967.

Deux Fribourgeois jouent un rôle de premier plan au sein de l'ASSS : Henri de Maillardoz, directeur entre 1954 et 1967, et Auguste Girod, secrétaire entre 1931 et 1943. Henri de Maillardoz (1899-1982) appartient à la noblesse fribourgeoise. Sa famille a reçu le titre héréditaire de marquis par Louis XV en 1763. Maillardoz étudie à Turin, Paris, Fribourg et Munich. Avocat en 1924, il fait carrière dans la banque et devient, en 1929, premier collaborateur du di-



Auguste Girod, entouré de sa famille, à Rome en 1941

recteur de l'ASSS Bernardino Nogara. De son côté, Auguste Girod (1900-1993) fait ses études au collège Saint-Michel. Après un début de carrière bancaire, il devient chef du Service des finances de la Ville de Fribourg. En 1931, sans doute appelé par Maillardoz, Girod rejoint l'ASSS pour laquelle il travaille jusqu'en 1943.

La gestion de la dotation financière obtenue de l'Italie s'avère difficile dans le contexte du crash boursier de 1929 et de la crise économique mondiale qui en résulte. Au début des années trente, les pertes annuelles se comptent en dizaines de millions de liras ou de dollars. Pour rétablir la situation, Nogara achète de l'or et des biens immobiliers, la compagnie de Holding Serilux, investit à la bourse de New York. La deuxième moitié des années 1930 correspond à une « phase de consolidation » qui est aussi une « phase de globalisation des finances du Vatican ». Elle se caractérise par des investissements dans l'économie italienne alors en pleine réorganisation sous l'influence du régime fasciste de Mussolini, ainsi que dans de nombreuses régions du monde. Ces investissements financiers permettent un rapprochement diplomatique avec le Royaume-Uni, la France et les États-Unis. Toutefois, la mort de Pie XI en 1939 marque un changement dans les finances du Saint-Siège. Le nouveau pape Pie XII purge l'ASSS de l'influence du « clan milanais » mais laisse en place Nogara et Maillardoz.

Durant la Deuxième Guerre mondiale, la gestion des finances du Saint-Siège s'avère particulièrement complexe du fait de la globalisation des investissements, de la nécessité de sauver ceux qui sont menacés par les invasions militaires, des

menaces américaines contre les entreprises collaborant avec l'Allemagne et ses alliés. Nogara adopte donc une « politique prudente » consistant à mettre à l'abri la fortune du Vatican. La « Suisse devi(e)nt le centre des opérations financières du Vatican en Europe », les Fribourgeois Girod et Maillardoz constituant de véritables atouts dans ce cadre.

Fribourg, centre des relations diplomatiques entre la Suisse et le Vatican durant la Seconde Guerre mondiale

À première vue, Fribourg ne semble pas jouer de rôle important dans les relations diplomatiques entre la Suisse et le Vatican. En effet, Pie XII, ancien chef de la Secrétairerie d'État, garde la main sur les affaires secrètes dont Mgr Maglione est écarté. Le pape met par ailleurs en place un réseau diplomatique parallèle dont les principaux acteurs sont deux de ses conseillers (Mgr Ludwig Kaas et le Père jésuite Robert Leiber), deux chefs de section de la Secrétairerie d'État (Domenico Tardini et Giovanni Battista Montini, le futur pape Paul VI), ainsi que les ordres ecclésiastiques (Jésuites, Bénédictins, Dominicains) qui dépendent directement du Saint-Père.

De plus, au début de la Deuxième Guerre mondiale, le ministre suisse accrédité à Rome et au Vatican est le Lucernois Paul Rue-



*Paul Ruegger,
ministre de Suisse
à Rome (1936-1942)*

gger. En poste dans la capitale italienne dès 1935, il connaît très bien le monde aristocratique italien depuis son mariage en 1932 avec la comtesse Isabella Salazar dei Conti. Il entretient également d'excellentes relations avec le Secrétaire d'État du Saint-Siège, qu'il connaît depuis sa désignation en tant que représentant officieux en Suisse en 1918. Ruegger reste en poste jusqu'en 1942. Après un bref passage au CICR, il devient ministre de Suisse à Londres (1944-1946) avant de présider le CICR entre 1948 et 1955. Son départ de Rome a été réclamé par Mussolini, dans un de ses mouvements d'humeur provoqué par la ténacité de Ruegger et sa volonté de défendre les intérêts économiques suisses en Italie.

Cependant, nous l'avons vu, les Fribourgeois Maillardoz et Girod jouent un rôle fondamental dans les finances vaticanes et les relations économiques avec de nombreux États. Leur rôle ne se limite toutefois par seulement à l'économie et à la finance, d'autres missions étant accomplies dans le cadre des nombreux voyages réalisés à travers l'Europe et les Amériques. Par ailleurs, Mgr Marius Besson, évêque

de Lausanne, Genève et Fribourg de 1920 à 1945, constitue un personnage central des relations entre la Suisse et le Saint-Siège. L'historiographie a fait de lui un évêque cultivant une stricte neutralité. La réalité est cependant plus nuancée et plus complexe. Si Mgr Besson est francophile, il se montre loyal envers le Conseil fédéral, notamment en soutenant sa politique restrictive concernant les réfugiés, mais tout en jouant un rôle important dans l'accueil des réfugiés et des prisonniers de guerre.

Mgr Besson partage sa francophilie avec le général Guisan, avec qui il entretient de très bonnes relations. Il est aussi proche de Filippo Bernardini, le nonce apostolique en poste en Suisse de 1935 à 1953. Il se rend fréquemment à Rome durant la Deuxième Guerre mondiale pour y rencontrer le pape, mais aussi Mgr Maglione et Ruegger. Dans le cadre de cette diplomatie non-officielle, il sert notamment d'intermédiaire entre les généraux allemands qui projetaient d'assassiner Hitler et le pape Pie XII qui devait intervenir auprès des Alliés dans le but de négocier la paix une fois Hitler éliminé.

Soutien politique contre soutien financier

Durant la Seconde Guerre mondiale, le Vatican et la Suisse entretiennent de très bonnes relations et se rendent mutuellement de nombreux services. Les contacts personnels établis

*Rencontre entre Mgr Besson
et le général Guisan lors de
manœuvres en octobre 1941*



dès les années 1920 favorisent bien évidemment cette entente. Mgr Maglione et le ministre Ruegger se connaissent depuis cette époque. Pie XII a passé des vacances en Suisse et il aime profondément le pays. En 1941, il envoie un message très amical au Conseil fédéral lors de la commémoration des 650 ans du pacte de 1291. Il canonisera Nicolas de Flue, symbole des « vertus suisses de discussion et de compromis » en 1947.

Le Vatican soutient politiquement la Suisse à diverses reprises durant le conflit, par exemple pour défendre la cause suisse auprès de l'Italie ou de l'Angleterre. En échange, la Suisse accorde au Vatican la possibilité d'utiliser la nonciature de Berne pour les contacts avec les autres nonciatures et le CICR ainsi que le courrier diplomatique suisse (Rome-Berne). C'est une manière de ne plus dépendre des puissances de l'Axe et de garantir ainsi davantage la sécurité du système diplomatique et de renseignement du Saint-Siège.

La Suisse rend également des services d'ordre financier au Saint-Siège. Durant la guerre, ce dernier, en dépit de sa neutralité, est observé avec suspicion par les États-Unis en raison des liens financiers très étroits avec l'Italie. Cette suspicion est d'autant plus forte que le directeur de l'ASSS, Bernardino Nogara, est italien.

Grâce au soutien du trio Maillardoz, Girod, Ruegger et à l'intervention du Conseil fédéral, la BNS consent à effectuer des transferts d'argent en faveur du Vatican. Maillardoz voyage aux États-Unis en 1943, ce qui permet de débloquer la situation, le Vatican pouvant ensuite

utiliser son réseau bancaire sud-américain ainsi que sa banque de Lugano. Des fonds sont ainsi transférés jusqu'au Vatican dans des valises. Girod se charge à plusieurs reprises de cette tâche !

Les informations transmises à la Suisse par le Vatican

Le Vatican, grâce à ses nombreuses connexions dans le monde entier, possède un service de renseignement de premier plan. Durant la guerre, la ligne catholique Munich-Fribourg-Rome, nom de code « Lily aus Vatican », est connue des services de renseignements alliés. On ne sait toutefois pas grand-chose à son propos. Cependant, un témoin affirmera ultérieurement que Girod a régulièrement transporté des documents lors de ses nombreux voyages. De plus, Mgr Besson a aussi transmis des renseignements au nonce Mgr Bernardini, mais sans laisser de trace. Extrêmement méfiant, Mgr Besson ne communique qu'oralement ces informations et ses archives ne contiennent rien à leur sujet.

De nombreux renseignements sont ainsi fournis à la Suisse, notamment en ce qui concerne les massacres en Pologne ou le génocide juif à l'Est. Le Vatican informe par ailleurs la Suisse de menaces militaires italiennes à deux reprises, en septembre 1940 et en avril 1941, et de menaces militaires allemandes à une reprise, en octobre 1941 (plans Tannenbaum). Le Vatican est très au courant des intentions italiennes, moins en ce qui concerne celles de l'Allemagne.

(Toutes les illustrations du présent article sont tirées de l'ouvrage).

Pour une Suisse sûre : Fondation des officiers de l'Armée suisse

Le 27 septembre 2020, le peuple suisse s'est exprimé en faveur de l'acquisition de nouveaux avions de combat. Il a ainsi pris une importante décision de principe en faveur de la sécurité de notre pays. Toutefois, le résultat fut particulièrement serré avec un taux d'approbation de seulement 50,1%, mettant en évidence une importante minorité opposée à cet achat. Soucieux de ce fait, il nous apparaît essentiel de démontrer à nouveau à la population l'importance primordiale que revêt l'Armée suisse pour la sécurité de notre pays.

La Revue militaire suisse, comme organe de presse de la Société suisse des officiers et de ses sociétés cantonales romandes, ainsi que la Fondation des officiers de l'Armée suisse, entendent s'engager ensemble et en première ligne en faveur de notre armée. Le but de cet engagement est **d'assurer que notre armée puisse remplir ses missions de défense, d'appui aux autorités civiles et à la population et de promotion de la paix** en toutes circonstances, indépendamment de la probabilité de leur survenance.

Afin que notre armée ait la capacité de remplir ses missions en toute crédibilité, il est impératif que dans un avenir proche il soit non seulement procédé à l'acquisition de nouveaux avions de combat, mais qu'entre autres les moyens maté-

riels de la défense aérienne, des troupes au sol soient renouvelés et qu'un nombre suffisant de soldats soient incorporés.

Nous avons besoin de votre aide pour que notre action en faveur d'une Suisse sûre soit couronnée de succès. Il s'agit de mettre en œuvre une politique d'information. Ceci nécessite non seulement un travail de persuasion reposant sur le bénévolat mais également les moyens financiers correspondants.

Pour ces raisons, **nous vous invitons à devenir donateur de la Fondation des officiers de l'Armée suisse**. Vous trouverez de plus amples informations sur le site internet offiziersstiftung.ch. Nous vous invitons à vous faire une idée plus précise sur les possibilités qui s'offrent à vous pour nous soutenir en tant que donateur, ainsi que sur les avantages dont vous pourrez bénéficier.

Nous tenons d'ores et déjà à vous remercier pour votre engagement personnel en faveur d'une Suisse sûre.

Association de la Revue militaire suisse
Divisionnaire Mathias Tüscher
Président

Fondation des officiers de l'Armée suisse
Colonel Ivo Maritz
Président du conseil de fondation



Stiftung der Offiziere der Schweizer Armee
Fondation des Officiers de l'Armée Suisse
Fondazione degli Ufficiali dell'Esercito Svizzero

RMS⁺

Revue Militaire Suisse

En signe de reconnaissance pour votre contribution comme donateur, la fondation vous remettra un insigne de couleur, en bronze, en argent ou en or. De plus, une attestation de don afin de déduire de votre déclaration d'impôt votre contribution vous sera remise. Vous bénéficierez également d'un accès privilégié à des informations détaillées concernant la politique de sécurité.

DONATEUR



CHF \geq 500 par année

Abo + Rencontre avec un haut responsable du DDPS/Armée

DISTICTION EN „OR“

1 bouton de revers „UNUS PRO OMNIBUS – OMNES PRO UNO“ doré



CHF 100 - 499 par année

Abo + Invitation à une manifestation de l'armée

DISTICTION EN „ARGENT“

1 bouton de revers „UNUS PRO OMNIBUS – OMNES PRO UNO“ argenté



CHF 50 - 99 par année

Abonnement ASMZ/RMI/RMSI

DISTICTION EN „BRONZE“

1 bouton de revers „UNUS PRO OMNIBUS – OMNES PRO UNO“ bronzé



CHF \leq 49 par année

AUSZEICHNUNG

1 bouton de revers „UNUS PRO OMNIBUS – OMNES PRO UNO“ coloré

www.fondation-officiers.ch/donnateurs

*organisée par la Fondation des Officiers de l'Armée Suisse



Cérémonie *In Memoriam* Estavayer-le-Lac, 7 novembre 2021

Col EMG Yannick Chardonnens
Cdt E CT 47



Mesdames, Messieurs
les représentants des autorités
politiques, militaires et religieuses,
Mesdames, Messieurs
les invités officiers, sous-officiers, soldats,
Chers concitoyennes et concitoyens,

Quel plaisir de pouvoir à nouveau nous réunir en ce magnifique lieu qu'est la Collégiale St-Laurent. Les conditions sont certes particulières, il règne parfois un certain scepticisme, voire des réticences en raison de nos « déjà » deux années de pandémie lié au COVID-19. Mais nous sommes là et bien présents ce dimanche matin du 7 novembre 2021 !

2018 avait marqué les cent ans de la fin de la Grande Guerre – *tempus fugit* – quel constat peut-on faire trois années après cette commémoration ? Que s'est-il passé dans cet intervalle entre 2019 et aujourd'hui ? Une pandémie, une crise, d'autres crises à venir devrais-je plutôt dire, avons-nous atteint nos limites ? Avant de revenir sur ces interrogations, prenons le temps de cette commémoration, raison de notre présence ici, en ce lieu de culte, pour toutes celles et ceux, civils ou militaires et avant tout êtres humains, qui ont perdu la vie.

Commémorer, se rappeler le souvenir d'un évènement, d'une personne, de plusieurs personnes. Marquer l'occa-

sion par une cérémonie en présentiel, de grâce ! Cela était presque « tombé aux oubliettes » ces deux dernières années, si vous voulez bien me passer l'expression. Ce rassemblement d'aujourd'hui nous prouve que la volonté de l'être humain est plus forte que tout et elle nous permet de ne pas oublier celles et ceux qui sont tombés au combat. Qu'ils soient morts lors d'un conflit voilà plus d'un siècle ou durant un engagement sur un théâtre d'opération récent aux quatre coins du globe. Qu'importe, ces femmes, hommes, soldats, sous-officiers, officiers au courage et à la volonté infaillible et inéluctable, se sont engagés et s'engagent, chaque jour, au prix de leur vie afin de remplir leurs missions, faire valoir et respecter les valeurs d'un État ainsi que les droits humains parfois dans un contexte paradoxal, souvent sensible et instable.

Servir une cause, servir un État, servir une collectivité. Tout simplement servir et... parfois se sacrifier ! Donner sa propre vie à l'engagement (quel qu'il soit), se sacrifier pour son pays, ses frères d'armes, sa famille, cela reste à mon sens les plus hautes marques de loyauté et de discipline que ces hommes et ces femmes démontrent lorsqu'ils s'engagent à défendre les couleurs d'un drapeau et par définition les valeurs de leur pays, notre pays, notre Suisse.

In memoriam. « Dans le péril, croît aussi ce qui sauve » mentionnait le poète allemand du XVIII^e siècle Friedrich Hölderlin. Si nous prenons le temps de suivre l'actualité mondiale, peu importe le vecteur de communication nous permettant de nous informer, nous sommes

forcés de constater que nos défis à venir ne vont qu'en augmentant dans ce bas monde. Le mot crise est de plus en plus fréquent dans notre langage quotidien. Nous parlons de pandémie depuis plus de deux ans ; les événements climatiques de cet été survenus en Allemagne, en Belgique et Suisse, pour ne citer que les plus proches, nous enseignent que la nature est plus forte que nous. L'état du climat ainsi que les risques croissants de pénurie de différentes ressources de notre bonne vieille Terre nous rappelle que rien n'est éternel, ni infini. Nous évoluons au quotidien dans un environnement bardé de technologie consommant toujours plus d'énergie, encore loin d'être complètement verte d'ailleurs ! Certains effets de la globalisation et de l'externalisation à outrance ne nous ont également pas échappés durant l'année 2020. Le garde-manger de nos parents ou grands-parents a trouvé un nouveau sens à nos yeux et les fameuses réserves d'antan ont repris du service... pour quelques semaines du moins...peut-être.

Mais comment comprendre le terme « crise », d'où vient ce mot et quel sens peut-il donc bien avoir ? Ce mot vient du verbe grec *krinien* qui signifie « séparer ». Dans le cas d'une crise, nous avons affaire à une séparation de plusieurs éléments laissant apparaître un espace, une faille permettant de distinguer au travers. Les Grecs appelaient ce moment-là le *kairos*. Nous traduirons ce terme par un « moment opportun » ou une « occasion favorable », en quelque sorte une fenêtre d'opportunité laissant découvrir le réel et permettant d'influencer directement sur lui. Le terme *krisis* serait donc

ce moment désignant une bifurcation, une sorte de ligne de fracture. La crise devrait donc être comprise comme un temps où les limites se défont et se re-manient pour laisser apparaître, suivant l'issue choisie, une nouvelle chance.

Mais qu'est-ce véritablement qu'une limite ? Avons-nous atteint ou déjà dépassé certaines de nos limites ? La limite n'est pas un objet, c'est avant tout une représentation mentale, autrement dit une idée. Cette idée peut être rendue visible, parfois, par une représentation concrète dans l'espace, mais elle est avant tout créée par l'homme. La notion de limite a comme trait premier de se tenir au principe de toutes les distinctions et même de les organiser. Elle permet la pensée et en marque non seulement l'orientation et la spatialisation, écrit le philosophe Roger-Pol Droit. Sans limite, il n'y aurait ni pensée, ni relation, ni société. Ces trois éléments nous ressemblent aujourd'hui et nous donnent également du sens à notre quotidien en tant qu'individu. C'est donc à chaque individu, à nous d'édifier notre société, de tracer ses limites, de les déplacer et les transformer aux réels besoins de notre ère.

Mais il est aussi impératif que les individus s'accordent sur la manière de créer une autorité et une force publiques permettant de garantir le bien et la sécurité de tout un chacun. Serons-nous en mesure de lire au travers des failles révélées par une crise et de saisir ces occasions favorables en temps voulu afin d'adapter nos limites ces années à venir ? Je reste convaincu que l'être humain en a la capacité, mais en aura-t-il la force et la volonté comme nous, qui nous

sommes rassemblés aujourd'hui ? Saisir les chances le moment venu, s'engager ensemble pour redéfinir les limites du juste et du raisonnable. Il devra, ou plutôt nous devons, ce faisant, redoubler de volonté et être en mesure de faire face à ces défis sécuritaires, écologiques, énergétiques qui nous guettent chaque jour un peu plus. Pour reprendre des termes militaires, la mission commune, le suivi, la rigueur dans l'exécution, l'esprit d'équipe, le respect de l'individu créent la cohésion ! C'est un programme de formation humaine assez simple en réalité. Ce que nous tentons de faire perdurer au sein de nos institutions militaires.

Vivre et réussir ensemble ! Il est de notre responsabilité citoyenne de pouvoir agir non seulement en tant qu'individu sur la pluralité de tous ces défis, mais surtout d'être aptes à comprendre le besoin croissant de collaborer, de se soutenir, de se protéger et de s'entre-aider au quotidien, d'où que l'on vienne, où que l'on aille. En d'autres mots, nous devons faire front commun, aussi diversifiés que nous sommes, pour défendre nos valeurs communes de liberté, de respect mutuel, d'autonomie et d'indépendance chères au fondement de notre démocratie.

Faisons honneur aujourd'hui à celles et ceux qui ont servi ces valeurs et nous permettent de vivre cette Suisse au quotidien ainsi qu'à toutes celles et ceux qui chaque jour s'engagent, parfois au péril de leur vie, pour la sécurité et la liberté de notre pays !

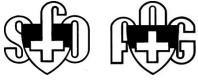
In memoriam !

(Seules les paroles prononcées font foi).



Photographe : Danièle Mauroux





Cérémonie *In Memoriam*

Bulle, 14 novembre 2021

Br Yves Charrière
Rempl cdt div ter 1



Mesdames et Messieurs,
Chers camarades des corps uniformés,
des professionnels et des bénévoles,

Il est temps de nous souvenir : *In memoriam*. Souvenons-nous ensemble, souvenons-nous de celles et ceux qui nous ont précédés, qui nous ont montré la voie. Souvenons-nous de ceux qui ne sont plus là. Souvenons-nous de ce qui a été, qui n'est, et qui ne sera plus ; souvenons-nous d'où nous venons. Mais souvenons-nous aussi de ce qu'ensemble nous avons réalisé.

« Un homme sans mémoire est un homme qui n'a pas d'existence, mais un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir » disait le Maréchal Foch, montrant la nécessité de se souvenir et l'impérieuse nécessité de faire acte de mémoire, celle qui nous permet d'honorer. Nous sommes donc réunis ce jour pour cultiver la mémoire, celle qui nous ancre dans notre passé, dans nos racines, mais également celle qui nous permet d'avancer, la mémoire qui guide nos actes, que l'on appelle expérience.

Cette année, nous avons tous perdu des êtres chers, que cela soit dans l'exercice de leurs fonctions ou non. Ils ont disparu de notre vue pour se fixer dans la mémoire de nos cœurs. Je vous propose, dans le silence, que chacun prenne un

instant pour penser aux siens. Ce n'est pas en usant de quelque filtre que l'on devient immortel, c'est en restant dans la mémoire et dans le cœur des vivants. La cérémonie de ce jour nous donne la profondeur et la verticalité nécessaire pour que le souvenir demeure. *In memoriam*.

Il est aussi important que nous nous souvenions de nos actes, des bons comme des moins bons. Des bons qui nous amènent la reconnaissance, et parfois l'honneur, mais aussi des moins bons qui feront grandir notre expérience.

Mesdames, Messieurs, cette année 2021, comme celle qui l'a précédée, a vu défiler son lot d'engagements, de catastrophes naturelles, de catastrophes sanitaires, contre lesquelles ensemble nous nous sommes tous battus. Les événements météorologiques violents qui ont touché la Suisse en juin n'ont pas épargné le territoire fribourgeois. Des orages de grêle dans les régions du Lac Noir, de Charmey, d'Estavayer-le-Lac, mais également ici même à Bulle, ont occasionné de nombreux dégâts. Les inondations et les destructions ont également généré des situations catastrophiques.

Souvenons-nous des forces d'intervention, surtout les sapeurs-pompiers, qui se sont investis sur près de 9'000 sinistres dans le seul canton de Fribourg. Quant à la police, elle a fait face, comme à l'accoutumée, aux accidents de la route, aux disparitions en montagne, à ce que nous convenons aujourd'hui de nommer « incivilité », terme particulièrement léger pour ce qu'il conviendrait d'appeler « agression ». Agression contre celle et ceux qui font don de leur personne

dans l'exercice de leurs fonctions. Souvenons-nous également de l'engagement d'une section de génie et de moyens aériens à Cressier, pour s'assurer tout d'abord qu'aucune personne ne devait être secourue dans le torrent furieux engendré par une pluviométrie extraordinaire, et pour dégager les bâtiments de la boue.

De la protection civile restant à disposition du système sanitaire, des hôpitaux, des centres de vaccination, pour couvrir toutes ces tâches, parfois ingrates, mais au combien essentielles.

Alors profitons de ce 14 novembre pour nous souvenir de toutes celles et ceux qui, dans la lumière ou dans l'ombre, qu'il s'agisse de leur profession ou qu'ils soient bénévoles, se consacrent aux autres avec empathie et abnégation, sans rien attendre en retour. N'oublions pas que pour le bien de tous, ils n'hésitent pas à offrir quelques instants de leur vie si précieuse aux autres. Que dans ce monde bien souvent individualiste et égoïste, quelques-uns offrent ce qu'ils ont de plus précieux : du temps.

À vous tous qui n'estimez pas que le temps est le maître de votre destin, mais qu'il n'en est que le comptable, merci pour votre travail et pour l'engagement dont vous faites preuve. Par votre action vous rendez ce monde un peu meilleur et venez grossir les rangs de celle et ceux dont nous voulons nous souvenir aujourd'hui.

In memoriam !

(Seules les paroles prononcées font foi).



Photographie : Stephen Mengual





Cérémonie *In Memoriam*

Fribourg, 14 novembre 2021

Br Raynald Droz
CEM cdt op



Madame la Présidente du Grand Conseil,
Monsieur le Président du Conseil d'Etat,
Sehr geehrte Vertreter
der Behörden und Justiz,
der Armee und der Kirche,
Mesdames et Messieurs les invités,
Citoyens et habitants de Fribourg,

J'aimerais structurer mon allocution autour de mots simples qui contiennent chacun une partie des valeurs que nous commémorons aujourd'hui. Ces mots qui ont perdu de leur vigueur et de leur force de frappe, par l'explosion des réseaux sociaux et des images qu'ils transportent, images que nous avons toujours plus de peine à trier et à comprendre. Je reviens donc aux mots.

Le souvenir.

En octobre dernier s'est éteint à 101 ans le dernier compagnons de la Libération, Hubert Germain. Il était le dernier à faire partie, comme le soulignait le Général de Gaulle, de « cette phalange en acier qui avait été forgée dans les combats de la Libération de l'Europe et qui devait servir à l'armature morale des sociétés d'après-guerre ». Aujourd'hui, nous célébrons tous ces héros afin de ne pas oublier leurs actions, leur dévouement et même, pour certains, leur sacrifice. Cette cérémonie est aussi et surtout adressée aux jeunes générations qui sont certes entourées d'informations mais trop souvent choisies par des moteurs de

recherche sélectifs plus enclin à proposer du spectaculaire que la grandeur et l'humilité des braves et des héros que nous célébrons aujourd'hui. Les cérémonies permettent de rendre hommage au passé mais aussi de porter un message au présent et à l'avenir. Commémorer ensemble, c'est porter un élan, un héritage, celui qui nous permet de vivre en paix aujourd'hui. Chaque femme, chaque homme qui a fait le choix de servir avec un « S » majuscule mérite ce moment de recueillement : ils ont aidé, sauvé, protégé et défendu, certains au prix de leur vie ou de leur intégrité.

Le respect.

Elles et ils méritent notre respect, et leurs proches et familles également. Engagés en Suisse ou à l'étranger, ils sont très ou trop souvent absents et donnent peu de nouvelles. Le doute, la peur et l'angoisse habitent ceux qui les aiment et les accompagnent. Elles et ils n'ont pas le temps pour ces émotions, ou alors durant de très courts instants, certains dans des conditions précaires et dangereuses, quand leur tour de repos est arrivé. Ils ne se plaignent pas, ils partagent leur force et leur volonté et contribuent chaque jour à faire en sorte que l'on puisse disposer d'un monde plus sûr, plus libre et plus juste.

L'espoir.

L'engagement, cet acte physique rempli d'efforts, de rires, de larmes, de transpiration, nous donnent l'espoir d'un monde plus équilibré entre grandes richesses voire même l'opulence et, à l'autre extrême, la pauvreté, l'insécurité, où les femmes, les enfants et les personnes âgées ou diminuées sont la proie de l'injustice et de violences gratuites. Autant d'actes indélébiles qui apposent

un tatouage moral à des générations avec comme seule faute d'avoir été au mauvais endroit au mauvais moment.

La gratitude.

Nous nous devons en ce jour de remercier les générations précédentes pour ce qu'elles ont fait pour nous. Elles nous ont donné un pays magnifique, sûr, prospère et riche. De la victoire des Confédérés sur Charles le Téméraire à Morat en passant par le Réduit national du Général Guisan et, plus récemment, la mobilisation pour appuyer les autorités sanitaires contre le COVID-19, des générations se sont engagées pour que la Suisse indépendante et neutre puisse subsister et résister. Aujourd'hui, nous remercions celles et ceux qui servent dans les corps de police, pompiers, protection de la population, protection civile et armée mais aussi le personnel engagé depuis plus de 18 mois dans les hôpitaux devenus ces derniers deux ans le centre de gravité de l'espoir et aussi de la tristesse.

Le don de soi.

C'est quelque chose de magnifique et en même temps de terriblement humble de s'inscrire dans cette logique du don de soi. Don de soi par les risques qui sont pris par ces personnes au service de notre sécurité, don de soi également car la distance et l'absence marquent ceux qui partent mais aussi ceux qui restent.

La milice.

Notre système est intimement lié à la milice. Je félicite et remercie toutes celles et ceux qui s'engagent comme milicien. Certes au début peut-être un peu forcés par notre Constitution qui, finalement, reste tellement moderne avec sa devise « un pour tous et tous pour un ». Nous avons fait le

choix de ne faire aucune différenciation de sexe, couleur ou autre diversité : juste un seul et même objectif, un vivre ensemble coordonné, organisé et qui laisse la place et les opportunités à tous. À la fois tellement simple et logique, et malgré tout extrêmement délicat à l'utilisation car il nécessite de continuellement se réinventer et de s'adapter aux modes de vie et aux changements. Servir aujourd'hui n'est pas ou plus comparable avec servir il y a 30 ans.

Ensemble.

La force, le mouvement, le pouvoir, l'énergie de l'engagement du plus grand nombre peuvent changer l'histoire. Merci à toutes et tous ces braves, ces héros : notre gratitude est infinie. Ils sont aujourd'hui remerciés de manière particulière et intense, mais ils sont et resteront à tout jamais le ciment moral de notre pays sur lequel nous construisons notre futur. Chacune et chacun qui a fait ce don de soi est un liant de notre démocratie à tout jamais. Ils méritent ce respect et nous leur devons cette commémoration *In Memoriam*.

La discipline.

Il ne peut y avoir de succès tant professionnels que sportifs sans discipline. Elle nous pousse, nous forge et nous aide à surpasser les faiblesses de nos êtres qui aiment rester dans leur zone de confort. Ces braves ont fait le choix de la discipline et connaissent l'importance de cet élément-clé dans nos organisations. La discipline est l'élément indispensable pour transformer un talent en champion. Sans discipline, sans travail, sans abnégation, il n'est pas possible de réussir. Ne dénigrons pas la discipline. Comme le dit tellement bien le Général McRaven : « Tu réussiras ta vie si chaque matin tu fais ton lit ».

La confiance.

Il est important que nous ayons confiance dans notre personnel policier, militaire et autres productrices et producteurs de sécurité qui inlassablement s'instruisent, se forment, s'entraînent souvent dans des conditions extrêmes, plus dures que l'engagement, fidèles à la maxime « entraîne-toi durement et combat facilement ». Il faut leur faire confiance. Le jour venu, si le feu, la violence ou la maladie devaient nous atteindre, ils seront là à temps, prêts à faire ces gestes mille fois entraînés pour nous donner du soulagement et panser nos plaies.

L'assurance.

J'ai l'assurance que vous toutes et tous réunis aujourd'hui savez l'importance de cette reconnaissance, une reconnaissance saine, spontanée et sincère, exempte de voyeurisme et de spectaculaire. Il y a peu de place pour le spectacle quand il s'agit de s'engager jusqu'au sacrifice. L'acteur se relève après la scène finale, pas les femmes et les hommes tombés au service de nos libertés et garants de notre indépendance et de notre sécurité. *In Memoriam*.

La liberté.

La cérémonie a lieu parce que nous pouvons la célébrer en toute liberté dans un pays de droits où chacune et chacun peut exprimer ses idées et positions, où la tolérance est reine même si ces derniers mois les émotions autour de la pandémie et des vaccins ont certaines fois atteint leur limite. Remercions celles et ceux qui protègent et défendent cette liberté : nous avons fait le choix de l'indépendance et de la neutralité, nous avons l'obligation de les défendre... seuls et dès lors nous devons

nous préparer et assurer que nous disposions des moyens nécessaires aux menaces actuelles et futures. Malheureusement, les voyants ne sont pas tous au vert, bien au contraire. Il faut se préparer à un « durcissement » de l'ambiance sécuritaire. Cette cérémonie est moralement nécessaire et socialement utile au moment où l'on combat le séparatisme et les forces centrifuges. Le soldat, le policier qui ne se reconnaît pas vaincu a toujours raison.

Le volontariat.

Notre système et nos organisations fonctionnent aussi grâce au volontariat. Je pense ici tout particulièrement aux femmes qui s'engagent dans notre armée et qui font le choix de servir. Pour beaucoup d'entre elles, l'engagement va au-delà de l'école de recrues et aujourd'hui de nombreuses femmes, mais pas encore assez, sont cadres, sous-officiers et officiers, assurant là aussi une diversité multiplicatrice, nécessaire et au potentiel encore trop peu exploité.

La reconnaissance .

Elle n'est pas demandée, ni recherchée, mais elle est amplement méritée. Nous leur devons cette reconnaissance, nous devons lier leurs noms aux actes, ne pas oublier. L'oubli serait dévastateur car une société sans histoire n'a pas de sens. Il est facile de constater que la distance et le temps qui nous séparent d'une tragédie réduisent considérablement la perception de son importance. Nous devons reconnaître que le jour où les corps de soldats, policiers et pompiers morts pour la liberté, l'indépendance et la sécurité gagneront leur dernière demeure dans l'indifférence, cela signifiera que le ciment national qui fait notre unité sera

érodé voire aura disparu. C'est le devoir d'un grand peuple de respecter ses soldats et ses forces de l'ordre et de célébrer ceux qui sont morts pour le défendre. Les morts sont ailleurs, ils sont nombreux, confondus dans le même hommage. La commémoration de ce jour est construite autour de leur absence physique. Mais cette absence physique est une présence morale. Nous ne les voyons pas, mais eux ils nous voient, ce sont des invisibles, ils ne seront jamais des absents. Les braises ardentes des flammes éternelles en hommage aux soldats disparus représentent la somme de nos engagements fait de déchirements, de sueur, d'angoisse, de larmes, de sang et de souffrance. Nous devons être vigilants. La liberté, la sécurité et nos valeurs se défendent quotidiennement. Les souvenirs sont nos forces. Ils dissipent les ténèbres. Ne laissons jamais s'effacer les anniversaires mémorables. Quand la nuit essaie de revenir il faut allumer les grandes dates comme on allume des flambeaux.

Mesdames, Messieurs, j'ai été honoré de pouvoir être votre porte-parole en ce jour de commémoration. J'ai été fier de pouvoir porter ce message et j'espère avoir pu honorer vos proches, amis et camarades touchés par un drame ou alors engagés dans les forces de sécurité civile ou dans l'armée. Je tiens à vous remercier d'avoir été présents, d'avoir partagé ce moment et d'avoir pris quelques instants pour vous recueillir. Je vous souhaite une très belle journée et une période de l'avent sereine et heureuse.

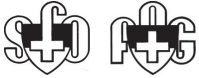
In memoriam !

(Seules les paroles prononcées font foi).



Photographe : Ludovic Frehner





Conférence de printemps

Fribourg, 5 avril 2022

Conférence du Général de division (r)
Vincent Desportes

« Défense de l'Occident ou l'illusion de l'OTAN »

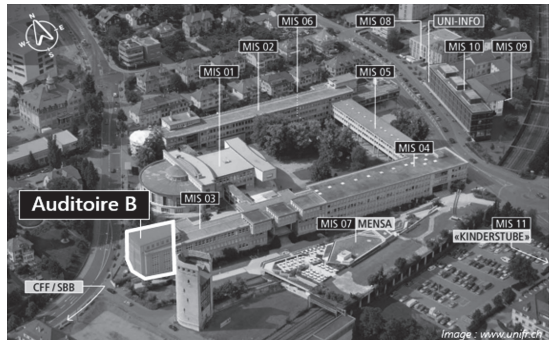
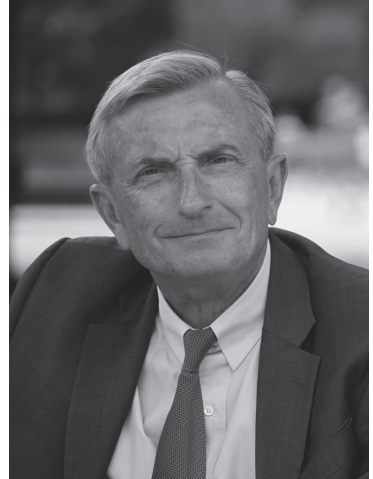
Université de Fribourg (Miséricorde)
Auditoire B

La conférence est ouverte au public
et sera suivie d'un apéritif.

Elle aura lieu dans le respect des
normes sanitaires en vigueur.

Tenue civile pour les membres
des sociétés d'officiers.

La librairie Payot proposera
une sélection d'ouvrages
du Général Desportes
avant la conférence
(magasin de la rue de Romont)
et durant la conférence
(sur place).



En partenariat avec :



Alliance Française



Société des officiers
de l'Université de Fribourg



POLICE

Le divisionnaire **Yvon Langel**, commandant de la division territoriale 1 jusqu'au 31 décembre 2021, occupe depuis le 1^{er} janvier 2022 le poste de chef d'état-major de l'instruction opérative.

Le brigadier **Mathias Tüscher**, commandant de la brigade mécanisée 1 jusqu'au 31 décembre 2021, est le nouveau commandant de la division territoriale 1 depuis le 1^{er} janvier 2022. Il a été promu au grade de divisionnaire.

Le brigadier **Benedikt Roos**, commandant de la brigade mécanisée 11 jusqu'au 31 décembre 2021, est le nouveau chef de la Planification de l'armée et remplaçant du chef de l'État-major de l'armée depuis le 1^{er} janvier 2022.

Le brigadier **Heinz Niederberger**, commandant de l'École des sous-officiers de carrière de l'armée, a fait valoir son droit à la retraite et a quitté le corps des instructeurs au 31 décembre 2021.

DDPS / 24.09.2021

Le colonel EMG **Meinrad Keller**, officier de milice, est le nouveau commandant de la brigade logistique 1 au 1^{er} janvier 2022. Il a été promu au grade de brigadier.

Le colonel EMG **Serge Pignat**, commandant du Centre de compétences de la police militaire jusqu'au 31 décembre 2021, est

le nouveau commandant de la brigade mécanisée 1 depuis le 1^{er} janvier 2022. Il a été promu au grade de brigadier.

Le brigadier **Gregor Metzler**, actuel commandant de la Formation d'application des blindés et de l'artillerie, sera le nouveau commandant de la brigade mécanisée 11 au 1^{er} mars 2022.

Le brigadier **Hans Schatzmann**, commandant de la Police militaire jusqu'au 31 décembre 2021, est devenu chef d'état-major du chef de l'Armée au 1^{er} janvier 2022 en remplacement du brigadier Fridolin Keller, atteint dans sa santé.

Le brigadier **Raynald Droz**, chef d'état-major du Commandement des opérations jusqu'au 31 décembre 2022, est le nouveau commandant de la Police militaire depuis le 1^{er} janvier 2022.

Le divisionnaire **Thomas Kaiser**, chef de la Base logistique de l'armée, quittera le corps des instructeurs au 31 août 2022 afin de prendre une retraite anticipée.

DDPS / 10.12.2021

Promotions

***Ont été promus en 2021 :
Wurden im 2021 befördert:***

***Au grade de colonel EMG
Zum Oberst i Gst***

Christophe Chollet, 1700 Fribourg
Cédric Menoud, 1624 Progens
Jan Steiner, 3280 Murten

***Au grade de colonel
Zum Oberst***

Pierre Burton, 1482 Cugy
Vania Keller, 1470 Estavayer-le-Lac
Julien Moullet, 1762 Givisiez

***Au grade de lieutenant-colonel EMG
Zum Oberstleutnant i Gst***

Steven Jauquier, 1482 Cugy
Emmanuel Kilchenmann, 1700 Fribourg

***Au grade de lieutenant-colonel
Zum Oberstleutnant***

Nicolas Rossier, 3286 Muntelier
David Schüpbach, 1763 Granges-Paccot

***Au grade de major
Zum Major***

Olivier Aebischer, 3186 Düdingen
Michel Bondallaz, 1636 Broc
Gionata Carmine, 1634 La Roche
Yves D'Agostini, 1734 Tentlingen
Pascal Madl, 3216 Ried b. Kerzers
David Menth, 1484 Aumont
Frédéric Monteleone, 1700 Fribourg
Maxime Morard, 1700 Fribourg
Benoît Morzier, 1728 Rossens
Nicolas Rossier, 3286 Muntelier
Nadja Schatzmann, 3186 Düdingen
Jean-Philippe Tharin, 1720 Corminboeuf
Nicolas Wider, 1723 Marly
Romain Wisser, 1700 Fribourg
Camille Zbinden, 1553 Châtonnaye

Promotions

Au grade de capitaine

Zum Hauptmann

Michaël Abriel, 1564 Domdidier
Swen Brülhart, 1694 Villarsviriviaux
Emilio Cerantola, 1786 Sugiez
Jonas Clerc, 1636 Broc
Ludovic Frehner, 1700 Fribourg
Vincent Guisolan, 1688 Lieffrens
Osman Hasani, 1700 Fribourg
Silvan Keller, 3280 Murten
Raphaël Massy, 1752 Villars-sur-Glâne
Flavien Morard, 1722 Bourguillon
Philipp Mühlemann, 3186 Dürdingen
David Musard, 1740 Neyruz
Marc Nessensohn, 1617 Tatroz
Naima Ouahib, 3212 Gurmels
Francesco Piffaretti, 1630 Bulle
Nils Stampfli, 3186 Dürdingen
François Wider, 1700 Fribourg

Au grade de premier-lieutenant

Zum Oberleutnant

Raphaël Cuénod, 3280 Morat
Thibaut de Terwangne, 1733 Treyvaux
Fabian Fuhrer, 3280 Murten
Manuel Fund, 3184 Wünnewil
Thibault Geinoz, 1630 Bulle
Simon Knuchel, 1786 Sugiez
Achilleas Korakis, 1700 Fribourg
Laura Kramer, 3210 Kerzers
Aurélien Messina, 1470 Estavayer-le-Lac
Jeremy Ngo, 1700 Fribourg
Jan Piller, 1735 Giffers
Christophe Pochon, 1678 Siviriez
Mattia Riccò, 1700 Fribourg
Yann Tekadiozaya, 1633 Marsens
Elson Trachsel, 1700 Fribourg

Au grade de lieutenant

Zum Leutnant

Kevin Arm, 3178 Bösinggen
Igor Barras, 1782 Lossy

Olmo Bartoloni, 1700 Fribourg
Camille Berger, 1648 Hauteville
Lionel Bertschy, 1745 Lentigny
Arthur Bracchi, 1726 Farvagny
Quentin Burrus, 1753 Matran
Laurent Busenhart, 3185 Schmitten
Nicolas Cacciami, 1700 Fribourg
Sylvain Carrel, 1611 Le Crêt
Dylan Cavillier, 1648 Hauteville
Murielle Chassot, 3280 Murten
Philippe Chautems, 1789 Lugnorre
Bryan Cobucci, 1618 Châtel-St-Denis
Doris Curty, 1528 Surpierre
Pierre Demaurex, 1614 Granges
Mona Derey, 1468 Cheyres
Dimitri Dubey, 1564 Domdidier
Ariane Ducrest, 1728 Rossens
Tristan Dupuget, 1699 Porsel
Tim Ebnetter, 1720 Corminboeuf
Joël Grandchamp, 1796 Courgevaux
Jérémie Guillet, 1475 Montbrelloz
Marc Herrmann, 3185 Schmitten
Luc-Emmanuel Joye, 3185 Schmitten
Alexey Kovalev, 1616 Attalens
Luca Meuwly, 1731 Ependes
Bastien Ney, 1616 Attalens
Simon Nydegger, 3212 Gurmels
Loïc Pochon, 1482 Cugy
Valentin Python, 1724 Le Mouret

Nomination comme officier spécialiste Ernennung zum Fachoffizier

Luc Bruttin, 1700 Fribourg
Alexandre Cotting, 1763 Granges-Paccot
Christian Jaeggi, 3280 Murten
Jérémy Kolly, 1723 Marly
Cindy Mathys, 1737 Plasselb
Bruno Moyano, 1700 Fribourg
Yannick Ziehli, 3280 Murten

Sektion Seebezirk

*Begrüssung der Neumitglieder
Accueil des nouveaux membres*

28. Januar 2022 (mit Fondue)

28 janvier 2022 (avec fondue)

Section Gruyère / Veveyse

Cérémonie In Memoriam

Dimanche 13 novembre 2022

Bulle

Sociétés amies

Pèlerinage militaire fribourgeois

Dimanche 20 novembre 2022

Bourguillon

Société cantonale

Conférence de printemps

Mardi 5 avril 2022

Université de Fribourg

Assemblée générale

Mercredi 25 mai 2022

Avry, CO de Sarine Ouest

Cérémonie In Memoriam

Dimanche 6 novembre 2022

Estavayer-le-Lac

Cérémonie In Memoriam

Dimanche 13 novembre 2022

Fribourg

Entraînements au tir

Pistolet

Mercredi 4 mai 2022

Mousqueton

Mercredi 8 juin 2022

Fusil d'assaut

Mercredi 14 septembre 2022

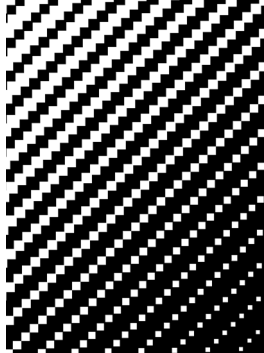
Pistolet

Mercredi 20 octobre 2022

Montagne de Lussy



Agenda



Sektion Seebezirk

Präsident

Maj Christoph Schori
christoph.schori@sfo-fog.ch

Vize-Präsident

Oberst i Gst Jérôme d'Hooghe
jerome.dhooghe@sfo-fog.ch

Sekretär

Lt Marco Gasser
marco.gasser@sfo-fog.ch

Kassier

ObIt Pascal Haldimann
pascal.haldimann@sfo-fog.ch

Beisitzer

Oberst i Gst Alois Schwarzenberger
alois.schwarzenberger@sfo-fog.ch



Comité cantonal

Président

Maj EMG Patrick Noger
patrick.noger@sfo-fog.ch

Vice-président

Maj Henri Lanthemann
henri.lanthemann@sfo-fog.ch

Secrétaire

Cap Sébastien Dupuis
sebastien.dupuis@sfo-fog.ch

Caissier

Lt col Alexis de Courten
alexis.decourten@sfo-fog.ch

Membres

Maj Emmanuel Rey
emmanuel.rey@sfo-fog.ch

Cap Dominic Tschümperlin
dominic.tschuemperlin@sfo-fog.ch

Cap Ludovic Frehner
ludovic.frehner@sfo-fog.ch

Of spéc (maj) Nolan Rothacher
nolan.rothacher@sfo-fog.ch

Section Gruyère / Veveyse

Président

Lt col EMG Julien Grand
julien.grand@sfo-fog.ch

Vice-président

Maj Alexandre Beaud
alexandre.beaud@sfo-fog.ch

Secrétaire

Lt col Dominique Burgener
dominique.burgener@sfo-fog.ch

Membres

Cap Gilles Dutoit
gilles.dutoit@sfo-fog.ch

Cap Charles-Henri Brandt
charles-henri.brandt@sfo-fog.ch

Cap Aurélien Cottet
aurelien.cottet@sfo-fog.ch

Cap Christophe Niquille
christophe.niquille@sfo-fog.ch

Plt Yannick Ballif
yannick.ballif@sfo-fog.ch

Plt Stephen Mengual
stephen.mengual@sfo-fog.ch

Société



Une banque pour tous.
Eine Bank für alle.

www.bcf.ch
www.fkb.ch



Banque Cantonale de Fribourg
Freiburger Kantonalbank

simplement ouvert - einfach offener

Votre imprimeur

Route du Petit-Moncor 12 | 1752 Villars-sur-Glâne
026 401 13 13 | imprimerie@mtlsa.ch | www.mtlsa.ch

